

Cours n° 03 : les actes de langage

Intitulé du Master : Sciences du langage

Semestre : 1

Intitulé de l'UE : Fondamentale

Intitulé de la matière : Analyse du discours et pragmatique

Crédits : 6

Coefficients : 3

Objectifs de l'enseignement :

A la fin du semestre, l'étudiant est censé, avoir découvert :

- *la théorie des actes de langage ;*
- *la distinction entre l'acte locutoire, illocutoire et perlocutoire ;*
- *la définition du présupposé et du sous-entendu ;*
- *la détermination de l'importance du contexte de communication ;*
- *la détermination des lois de discours.*

Connaissances préalables recommandées

Pour ce module l'étudiant doit savoir :

- *la différence entre langue et parole*
- *le schéma de communication*

Objectifs du cours : permettre aux étudiants inscrits en master 1 SDL de savoir ce que signifient les de langage et leurs différents emplois dans la spécialité.

Introduction

Les actes de langage

- La pragmatique linguistique s'est développée à partir de la **théorie des actes de langage**.
- Cette théorie montre que la fonction du langage n'est pas essentiellement de **décrire** le monde, mais aussi d'**accomplir** des actions.
- L'initiateur de cette théorie est le philosophe britannique **Austin** dans son ouvrage : *How to do things with words* (1962), elle est développée par J.-R. **Searle** dans deux ouvrages *Les Actes de Langage* (1972), et *Sens et expression*, 1982.
- Le développement le plus récent de la pragmatique linguistique est la **pragmatique cognitive** (issue de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson) qui réduit l'importance des actes de langage et qui simplifie la théorie.

1. Les actes de langage (A. L.) :

- La théorie des actes de langage s'oppose à la conception descriptive du langage qui veut que :
 - la fonction première du langage est de **décrire la réalité** : nommer les objets du monde.
 - les énoncés **déclaratifs** sont toujours vrais ou faux. Austin défend l'idée que
 - la fonction du langage est **aussi d'agir sur** la réalité.
 - les énoncés **déclaratifs** ne sont ni vrais ni faux, mais **réussis ou non**.
- Austin distingue donc :
 - les énoncés **constatifs** qui décrivent le monde : ex. *le soleil brille*.

Module d'Analyse de discours, Cours n° 03, actes de langage, destiné aux étudiants de M1, SDL, Semestre 1, assuré par Dr ZEBIRI Abderrazek, Département de français, Université de Msila

○ les énoncés **performatifs** qui accomplissent une action : *je te promets que je viendrai*.

✚ Les constatifs sont vrais ou faux (*le soleil brille ou non*),

✚ les performatifs sont réussis ou non.

Un énoncé performatif est **réussi** :

✚ si l'énoncé s'adresse à quelqu'un.

✚ si l'énoncé est compris du récepteur, c'est-à-dire s'il y a correspondance entre ce qui est dit et ce qui est fait.

Ex. dire « *je ne suis pas content* » en colère / en riant.

NB : Austin travaille sur des énoncés déclaratifs, affirmatifs, de 1^{ère} pers. Sg, à l'indicatif présent, voix active, non descriptifs.

2. Les types d'actes de langage :

À l'examen, Austin constate qu'il est difficile d'opposer strictement **constatifs** et **performatifs**.

En effet :

✚ un énoncé peut être **implicitement** performatif : *je viendrai demain*.

✚ un énoncé constatif correspond la plupart du temps à un acte de langage implicite : l'assertion.

Ex. *je dis la vérité quand je dis que le soleil brille* ;

Donc, pour Austin, l'énonciation est le fruit de trois activités complémentaires :

➤ l'acte **locutoire** (= *que dit-il ?*) : production d'une suite de sons ayant un sens dans une langue

➤ l'acte **illocutoire** (*que fait-il ?*) : production d'un énoncé auquel est attaché conventionnellement une certaine « force ». (déclarer, promettre, s'engager...).

➤ l'acte **perlocutoire** (*pour quoi faire ?*) : cet acte sort du cadre linguistique. L'énoncé provoque des effets (perturbations, changements) dans la situation de communication.

Ex. une question peut servir à interrompre, embarrasser, montrer qu'on est là ...

Remarque 1 : à chaque niveau, l'acte peut être **direct** ou dérivé.

✚ **Locutoire** : sens littéral → sens dérivé. Ex : *j'ai mal au cœur* = estomac.

✚ **Illocutoire** : acte primitif → acte dérivé.

Ex. *il fait chaud ici* = requête pour ouvrir la fenêtre.

✚ **Perlocutoire** : la dérivation dépend de l'interprétation qu'en fait le destinataire.

Remarque 2 : la réussite ou l'échec de l'énoncé.

➤ L'énoncé est réussi si le destinataire reconnaît l'intention conventionnellement associée à son énonciation.

➤ Pour ce faire, le destinataire s'aide de **marqueurs non ambigus** (univoques), de l'**intonation** et du **contexte**.

➤ À l'inverse, l'émetteur - pour réussir - doit se soumettre aux lois du discours que l'on peut résumer ainsi : « n'importe qui ne peut pas dire n'importe quoi, en n'importe quelles

circonstances ».

À RETENIR

Acte de langage / acte de parole (*speech act*) : Selon Austin, en énonçant une phrase

quelconque, on accomplit trois actes

– un **acte locutoire** (on articule et combine des sons, on évoque et relie syntaxiquement les notions représentées par les mots) ;

– un **acte illocutoire** (l'énonciation de la phrase transforme les rapports entre les interlocuteurs ;

: j'accomplis l'acte de promettre en disant "je promets...", celui d'interroger en disant "est-ce que...?") ;

– et un **acte perlocutoire** (l'énonciation vise des effets plus lointains : en interrogeant quelqu'un, je peux avoir pour but de lui rendre service, de lui faire croire que j'estime son opinion, ou de l'embarrasser, etc.). (*Ducrot*)